



Lettre Ouverte
ANNECY, Le 01 Avril 2026

Monsieur Lavilla, Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), les décisions récemment annoncées concernant la suppression de la prime de transport, du forfait mobilité durable (FMD) ainsi que l'absence d'amélioration de la prise en charge des transports en commun suscitent une vive incompréhension et une profonde inquiétude parmi les salariés.

Ces mesures interviennent dans un contexte international marqué par une hausse significative des coûts de l'énergie et des carburants, impactant directement le pouvoir d'achat des collaborateurs. Dans ce cadre, réduire ou supprimer des dispositifs visant à soutenir les mobilités apparaît en décalage total avec les réalités économiques que rencontrent les salariés au quotidien.

Au-delà de l'aspect financier, ces décisions interrogent également la cohérence de l'entreprise en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le forfait mobilité durable, en particulier, constitue un levier essentiel pour encourager des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Son retrait envoie un signal contradictoire, tant en interne qu'en externe, sur l'engagement réel de l'entreprise en faveur de la transition écologique.

Par ailleurs, conditionner la signature globale de l'accord NAO à l'acceptation de telles régressions sociales s'apparente à une forme de pression difficilement acceptable. Une telle approche ne correspond ni à l'esprit du dialogue social, ni au respect dû aux représentants des salariés et, au-delà, à l'ensemble des collaborateurs. Elle fragilise la confiance et nuit à la qualité des relations sociales au sein de l'entreprise.

Nous sommes convaincus qu'une entreprise forte repose sur des valeurs de respect, d'écoute et de considération envers ses salariés. Les décisions prises dans le cadre des NAO devraient refléter ces principes fondamentaux, et non les fragiliser.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de reconsidérer la position actuelle et de revenir sur la suppression de la prime de transport, du forfait mobilité durable, ainsi que d'ouvrir de véritables discussions sur l'amélioration de la prise en charge des transports en commun.

Un tel geste permettrait de réaffirmer l'engagement de l'entreprise en faveur de ses collaborateurs, de la mobilité durable et d'un dialogue social constructif, tout en préservant son image et sa crédibilité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération respectueuse.